



POUR UNE POLITIQUE RAISONNABLE DE L'ÉNERGIE  
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DANS L'ARC  
JURASSIEN  
<http://pl-bejune.ch>

Communiqué aux médias

20 août 2025

## Parc éolien de Tramelan : le Canton ordonne l'arrêt des travaux

**Le canton de Berne a ordonné le 19 août 2025 l'arrêt immédiat des travaux de construction du parc éolien de Tramelan. BKW a commencé le chantier sans disposer de toutes les autorisations. L'entreprise se retrouve désormais confrontée à une suspension prolongée et à de vives critiques quant au respect des procédures légales et démocratiques.**

Le 11 août dernier, BKW marquait le coup d'envoi des travaux par un événement médiatique officiel. Le président de la commune de Tramelan et les responsables du projet prenaient la parole devant la presse et reconnaissaient publiquement que plusieurs droits de passage et des servitudes manquaient encore. Malgré cela, BKW ordonnait le début des travaux routiers et de défrichement. Cette précipitation a soulevé de nombreuses questions, renforcées aujourd'hui par la décision du canton de suspendre le chantier.

### *Un chantier lancé sans bases légales suffisantes*

Cette précipitation se solde aujourd'hui par un sérieux désaveu pour BKW. Le canton a confirmé que le permis de construire n'était pas exécutoire, plusieurs conditions préalables au démarrage du chantier n'étant pas remplies. Par exemple, les droits de passage font toujours défaut et bien que BKW ait engagé une procédure d'expropriation, celle-ci est encore loin d'aboutir.

### *Pas d'autorisation délivrée pour les lignes à haute tension*

Un autre point concerne les autorisations fédérales, puisque ni l'Inspection fédérale des installations à courant fort (ESTI), ni l'Office fédéral de l'énergie n'ont délivré le moindre feu vert pour la construction des lignes à haute tension, le raccordement des générateurs ou encore l'installation des transformateurs. Les demandes n'ont été déposées par BKW qu'à l'été 2024, et les décisions n'ont même pas encore été rendues en 1ère instance.

### *Défrichements massifs et atteinte à la forêt*

Entre-temps, les travaux de défrichage ont débuté. L'importance des coupes, jugées irréversibles, a poussé le canton à ordonner un arrêt immédiat du chantier, considérant qu'il s'agissait là d'une atteinte grave à la protection des forêts.

### *Un projet contesté par de nouvelles initiatives*

Le projet éolien entre en contradiction avec deux initiatives populaires fédérales déposées le 25 juillet 2025 à la Chancellerie fédérale. L'initiative pour la protection des forêts entend interdire l'implantation d'éoliennes dans les forêts et en lisière de forêt, tandis que l'initiative pour la protection des communes demande que les localités voisines

particulièrement touchées par un projet éolien puissent se prononcer. Le cas de Tramelan illustre bien cette situation : le parc éolien n'est pas visible depuis la commune qui l'accueille, mais il impacte gravement Les Genevez (JU), qui n'a jusqu'à présent pas eu voix au chapitre. Les dispositions transitoires des initiatives ont pour but d'empêcher qu'un projet ne soit imposé à la hâte avant la votation : si d'ici deux ans l'une ou l'autre de ces initiatives venait à être acceptée par le peuple suisse, BKW serait contrainte de démonter à ses frais les éoliennes construites entre-temps. L'association Protection Habitat Paysage Jura bernois (PHP) a d'ores et déjà averti la commune de Tramelan et BKW qu'il convenait d'en tenir compte. À ce jour, ni BKW, ni la commune de Tramelan n'ont répondu au courrier de PHP.

*Suite du feuilleton*

BKW dispose désormais d'un délai au 8 septembre 2025 pour prendre position. Mais tout porte à croire que la suspension se prolongera, et que la reprise du chantier n'est pas envisageable dans un futur proche.

**Contact :**

Martial Voumard, Président PHP Jura bernois, Tramelan, 079 322 96 17

Dr. Lukas Pfisterer, Avocat, [pfisterer@pfisterer.ch](mailto:pfisterer@pfisterer.ch)

Michel Fior, Président Paysage libre BEJUNE, [michel.fior@paysage-libre.ch](mailto:michel.fior@paysage-libre.ch) 079 898 11 55